

DIRECTION GENERALE
ADJOINTE DES RESSOURCES,
DE L'EDUCATION ET DU
NUMERIQUE
Direction des Ressources humaines

**ETABLISSANT LA LISTE D'APTITUDE AU GRADE
D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL APRES EXAMEN PROFESSIONNEL
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE 2025**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L.523-3 à L.523-6,

Vu le décret n° 88.547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu la délibération du Conseil départemental fixant le tableau des effectifs du personnel du Département de la Sarthe,

Vu l'arrêté n°21/78 portant établissement des lignes directrices de gestion, après avis du Comité technique en date du 18 décembre 2020,

Vu l'arrêté n°23/4711 portant révision des lignes directrices de gestion, après avis du Comité social territorial en date du 25 mai 2023,

Sur la proposition de M. le Directeur général des Services du Département,

ARRETE

Article 1 - A compter du 1^{er} juillet 2025, la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise territorial après examen professionnel, au titre de la promotion interne 2025, s'établit ainsi qu'il suit :

- M. Romuald MEUNIER

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Agents promouvables*	0	4	4
Agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	1	1

*(Ensemble des agents remplissant les conditions individuelles à l'avancement)

Article 2 - Monsieur le Directeur général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 - Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication, d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Nantes 6, Allée Ile Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le Président du Conseil départemental,

DESTINATAIRES :

- Contrôle de la légalité (2 ex.)
- Dossier (original)

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception au contrôle de légalité le :
et de sa publication ou notification le :

17 JUIN 2025
08 AOÛT 2025



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
le Directeur général des services
du Département

Olivier DUBOSC